



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE ?

1) S'INFORMER

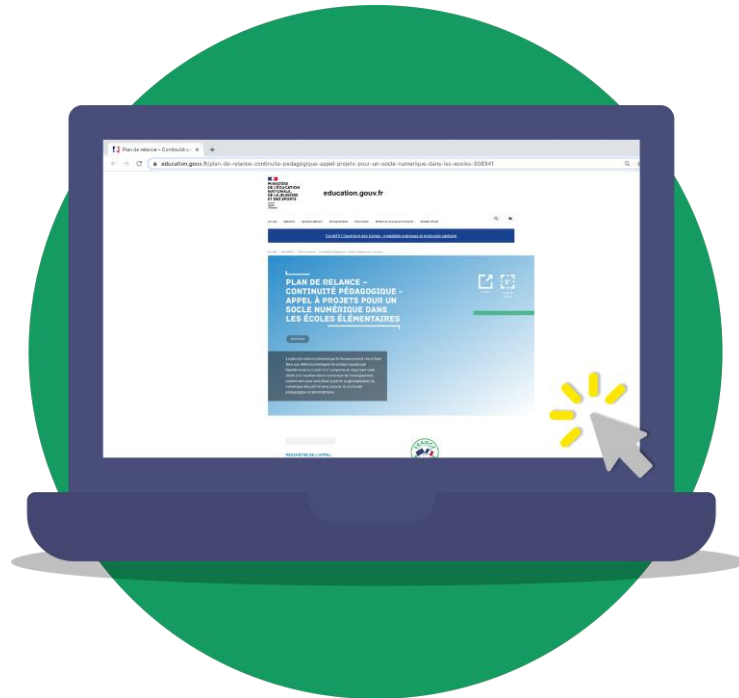
2) CANDIDATER

3) SUIVRE SON DOSSIER

1) S'INFORMER

Rendez-vous sur le site education.gouv.fr

<https://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341>



Retrouvez-y

Cahier des charges détaillé

Vous pouvez accéder au cahier des charges complet tel que publié au BO du 14 janvier ainsi que son annexe.

Synthèse du cahier des charges

Est également mise à votre disposition une synthèse du cahier des charges reprenant les principales informations dans une version plus condensée.

Fiche socle numérique de base 1er degré

Cette fiche qui correspond à l'annexe de l'appel à projets décrit précisément le référentiel « socle numérique de base 1^{er} degré » qui a été coconstruit avec les associations de collectivités.



Retrouvez-y

Outil de simulation de subvention par commune

Vous disposez d'un outil Excel de simulation de subvention à l'échelle d'une commune qui vous permettra de mieux préparer la saisie de votre dossier de candidature qui sera à décliner par école.

En effet, ce dernier vous aidera notamment à établir le montant de subvention maximum par classe à équiper sur le volet équipement lorsque votre projet au niveau d'une commune dépasse les 200 000 € (seulement 6 champs à compléter).

Foire aux questions (FAQ)

Vous trouvez également une foire aux questions qui répond à une grande majorité des questions que vous pourriez vous poser. Cette FAQ sera complétée au fur et à mesure de l'avancement de la démarche.

Lien vers le formulaire de saisie en ligne

Enfin, vous pourrez accéder au lien vers le formulaire de saisie du dossier de candidature en ligne que nous allons vous présenter plus en détails ci-après.

Calcul de la subvention de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires par commune				
4. Dans le formulaire de saisie en ligne, le dossier de candidature est renseigné par école, cependant le taux de subvention est calculé en fonction de l'investissement par commune.				
5. Nous vous proposons cet outil pour réaliser une simulation de subvention à l'échelle de votre commune afin de anticiper le verse par école dans le formulaire en ligne.				
6. Nombre d'écoles concernées de la commune				
7. Nombre de classes des écoles concernées. (Tous classes de maternelle)				
8. Nombre de classes éligibles à équiper dans le dossier de la commune				
9. Moyenne (0 classe par école concernée)				
10. Moyenne (0 classe par école concernée)				
11. Moyenne (0 classe par école concernée)				
12. Moyenne (0 classe par école concernée)				
13. Montant global équipement (TTC) pour la commune				
14. Montant subvention maximum				
15. Montant projet subventionnable				
16. Montant de la subvention par projet				
17. Coût des services et ressources				
18. Taux de subvention				
19. *Sur le volet équipement à l'échelle de votre commune, la subvention représentée ne dépasse un montant de 50€ par classe à équiper. Ce montant correspond à un taux de subvention de 5%.				
20. **C'est dans ce taux de subvention que vous devez appliquer à chacune des écoles de votre commune pour compléter le dossier de candidature en ligne.				
21. *Plus le coût services et ressources matérielles, un taux de subvention à appliquer est de 50%.				
22. Montant maximum équipement subventionnable par classe				
23. Montant services et ressources matérielles subventionnable par école				
24. Taux de subvention				
25. Montant à A				
26. Montant à B				
27. Montant à C				
28. Montant à D				
29. Montant à E				
30. Montant à F				
31. Taux de subvention services et ressources matérielles				
32. Montant maximum par école				

FAQ
Plan de relance – Continuité pédagogique - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

<p>Quelle est la date de dépôt des dossiers ?</p>	<p>La date de dépôt maximum pour les dossiers de candidature pour l'AAP « socle numérique dans les écoles élémentaires » est le 31 mars 2021. Les dossiers complets seront saisis via www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341</p>
<p>À partir de quand peut-on engager les dépenses liées au projet ?</p>	<p>Aucune dépense ne peut être engagée avant que la convention ne soit signée.</p>
<p>Les écoles privées sous contrat sont-elles concernées par cet appel à projets ?</p>	<p>Les classes sous contrat des écoles privées peuvent bénéficier de financements dans le cadre de cet appel à projets à partir du moment où la commune (ou le groupement de communes) aura contribué à mettre à la disposition de ces classes des équipements informatiques d'un montant n'excédant pas celui des équipements qu'elle apportera aux écoles publiques dont elle a la charge.</p>

Commencer la démarche

Avec FranceConnect
France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

— OU —

[Crer un compte demarches-simplifiees.fr](http://Crer.uncompte.demarches-simplifiees.fr)

[J'ai déjà un compte](#)

Informations requises pour la saisie du dossier dans « démarches-simplifiées.fr »

Identification du demandeur

SIRET

Région académique / académie / département

Nature de l'organisme répondant (commune, EPCI, RPI, ...)

Nombre d'écoles pour lesquelles une subvention est demandée

Date de début prévisionnelle du projet / **date de fin** prévisionnelle du projet

Saisie des projets par école

Le **profil de l'école** (*nom de la commune, nombre de classes de l'école hors maternelles, nombre d'élèves hors maternelles*),

Le **nombre de classes éligibles** nécessitant un équipement complet ou partiel (*socle numérique de base*),

Le **montant global prévisionnel** ainsi que le montant de la subvention demandée respectivement pour le volet « socle numérique de base » et le volet « services et ressources numériques »,

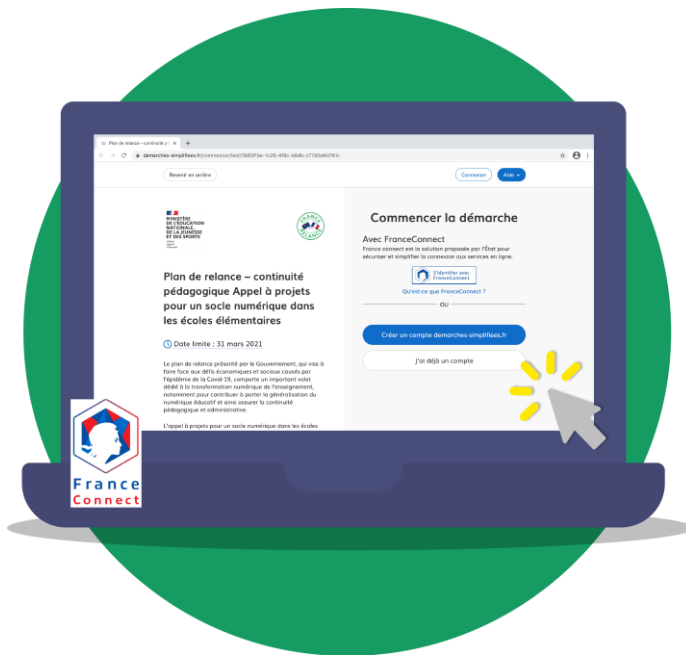
Afin de vous accompagner sur cette étape notamment vis-à-vis du taux dégressif de subvention sur le volet équipement nous mettons à votre disposition un outil Excel de simulation qui est présenté plus en détails sur la page précédente.

2) CANDIDATER

Rendez-vous sur la plateforme « Démarches- simplifiées.fr* »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-aap-snee>

**Chaque commune doit candidater en une seule fois*



Étape 1

S'identifier avec FranceConnect ou créer un compte



Plan de relance – continuité pédagogique Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

🕒 Date limite : 31 mars 2021

Le plan de relance présenté par le Gouvernement, qui vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

11004301500012

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez entreprise.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider



Plan de relance – continuité pédagogique Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

🕒 Date limite : 31 mars 2021

Le plan de relance présenté par le Gouvernement, qui vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Créer-vous un compte demarches-simplifiees.fr

Avec FranceConnect

France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Email (nom@site.com)

Votre adresse email

Mot de passe (8 caractères minimum)

8 caractères minimum

Créer un compte

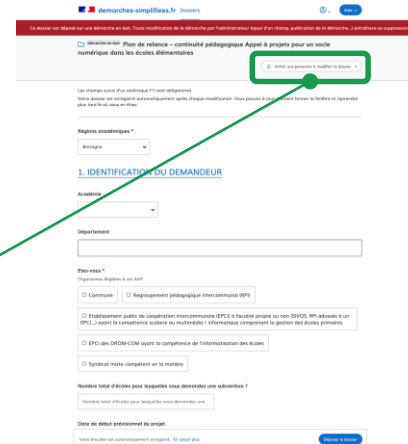
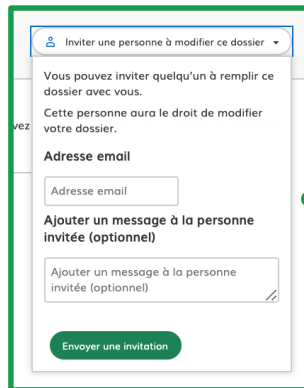
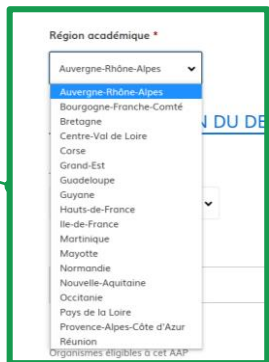
Étape 2

Commencer à remplir un dossier en ligne
*(vous aurez besoin du numéro de SIRET de votre collectivité).
Votre dossier peut-être complété en plusieurs fois. Le brouillon s'enregistre automatiquement au fur et à mesure de votre saisie. Ainsi même si vous fermez la page, vous pourrez retrouver à tout moment votre dossier dans l'état exact dans lequel vous l'aviez laissé.*

Étape 3

Inviter une personne à coconstruire le dossier

Si vous le souhaitez vous pouvez inviter un tiers à accéder et à coconstruire avec vous ou à modifier le dossier.



Étape 4

Démarrer la saisie de votre dossier

Attention, par défaut le champ « Région académique » est pré-positionné sur le premier élément de liste « Auvergne-Rhône-Alpes ». Veuillez à mettre à jour ce champ via la liste déroulante.

Étape 5

Saisir les données d'identification de votre organisme

Dans cette première partie du formulaire saisir les informations relatives à votre collectivité ainsi que quelques informations à l'échelle du dossier (nombre d'écoles à subventionner, dates prévisionnelles du projet).

1. École

Informations d'identification

Identifiant de l'école (UAI) *

Nombre total de classes de l'école, hors classes de maternelle *

Nombre d'élèves total de l'école, hors élèves de maternelle *

Violet Équipement – socle numérique de base

Nombre de classes équipées nécessitant un équipement – socle ou partiel *

Montant global prévisionnel (TTC) *

Montant de la subvention demandée *

Calcul de la subvention de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires par commune

Dans le formulaire de saisie en ligne, le dossier de candidature est renseigné par école, cependant le taux de subvention se calcule en fonction de l'investissement par commune. Nous vous proposons un outil pour réaliser une simulation de subvention à l'échelle de votre commune afin de situer le taux par école dans le formulaire en ligne.

	Montant global prévisionnel (TTC) (y compris charges)	Montant prévisionnel de l'équipement	Montant de la subvention Etat pour ce projet
Violet de l'AAP			
Montant global prévisionnel (TTC) (y compris charges)			

Montant de la subvention demandée
 Montant global prévisionnel (TTC)

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Académie

Département

Êtes-vous *

Organisme éligibles à un AAP

Commune Regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ou non (SDIS, RPI adossés à un EPCI...) ayant la compétence scolaire ou multimédia / informatique comprenant la gestion des écoles primaires
 EPCI des DROM-COM ayant la compétence de l'informatisation des écoles
 Syndicat mixte compétent en la matière

Nombre total d'écoles pour lesquelles vous demandez une subvention ?

Nombre total d'écoles pour lesquelles vous demandez une

Date de début prévisionnel du projet

Rappel : aucune école ne peut être engagée avant que la convention ne soit signée.

Date de fin prévisionnel du projet

Cette date ne peut pas excéder la date de clôture du Plan de relance (fin 2022).

Étape 6

Décliner le dossier par école

*Dans cette deuxième partie, vous allez devoir compléter un projet par école. Celui-ci contient le **profil de l'école (UAI)**, le **nombre de classes à équiper** et les **montants prévisionnels***

Pour déterminer les montants de subvention vous pouvez vous appuyer sur l'outil de simulation de subvention présenté précédemment.

Étape 7

Compléter un nouveau projet école

Une fois que vous avez terminé la saisie d'un projet école vous pouvez générer un nouveau « projet par école ». Vous devez en compléter autant que vous avez d'écoles à subventionner pour votre dossier.

Rappel : chaque commune doit candidater en une seule fois

Montant de la subvention demandée *

Rappel : le cofinancement sur ce volet est de 50% sur la base d'un montant maximum de dépenses de 20C pour deux ans par élève (nombre total d'élèves de l'école).

Montant de la subvention demandée

Supprimer l'élément

+ Ajouter un élément pour « Projet par école »

Déposer le dossier

Engagement du Maire ou du président de l'exécutif (EPCI, RPI, SIVOS,...)

- Je certifie m'inscrire dans les préconisations du socle numérique de base, sans les excéder ni demander de financement pour remplacer des équipements existants en état de fonctionnement. *
- Je certifie m'engager à garantir l'effectivité et l'auditabilité des dépenses qui seront réalisées. *

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

+ Ajouter un élément pour « Projet par école »

Déposer le dossier

Nombre de classes éligibles nécessitant un équipement ca:

Montant global prévisionnel (TTC) *

Rappel : ce montant global intègre les équipements des classes, équipements mutualisables pour l'école, équipements du bureau de direction, et investissements sur les réseaux, ainsi que les extensions de garantie (jusqu'à 4 ans) des équipements et matériels numériques existants.

Pour être éligible, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 3 500 €.

Montant global prévisionnel (TTC)

Montant de la subvention demandée *

Rappel : sur ce volet le montant subventionnable pour l'école ne peut excéder la somme de 3500 € par classe à financer (exemple : une école ayant 5 classes à équiper ne pourra être cofinancé que sur une base inférieure ou égale à 17500 € (5 x 3500€)).

Par ailleurs, le taux de subvention offerte en fonction du montant de la dépense engagée par commune, ainsi la subvention de l'école sur ce volet est de :

- 70 % de la dépense engagée jusqu'à 200 000 €.

- 50 % de la dépense engagée entre 200 000 € et 1 000 000 €.

Après à cet effet. Vous pouvez y accéder via : www.education.gouv.fr/jaun-de-relevance-numerique/numero-etudiant-recherche-308341

Montant global prévisionnel (TTC)

Montant global prévisionnel (TTC) *

Rappel : ce montant global intègre les services et ressources pour deux années.

Montant global prévisionnel (TTC)

Montant de la subvention demandée *

Rappel : le cofinancement sur ce volet est de 50% sur la base d'un montant maximum de dépenses de 20C pour deux ans par élève (nombre total d'élèves de l'école).

Montant de la subvention demandée

Supprimer l'élément

+ Ajouter un élément pour « Projet par école »

Étape 8

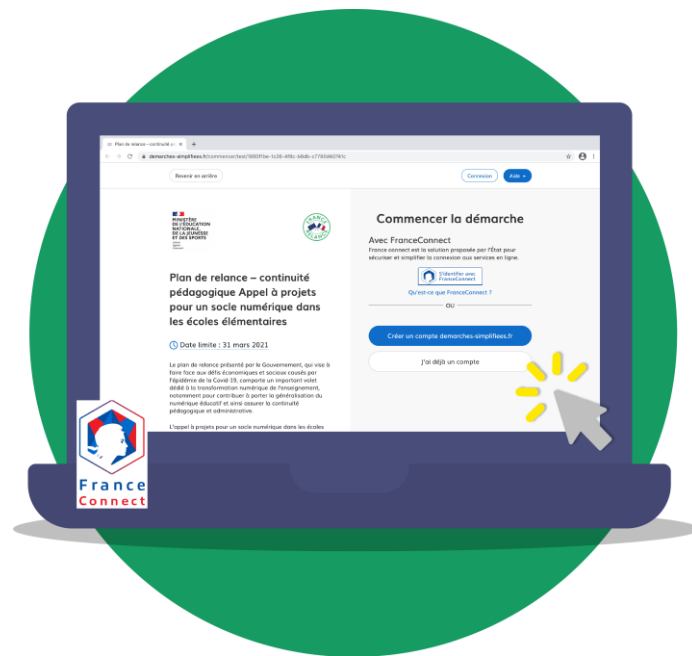
Déposer votre dossier de candidature

Après avoir compléter l'ensemble du dossier décliné par école vous pouvez déposer votre dossier. Dans le cas où un des champs n'a pas été dûment complété le dossier ne pourra pas être déposé et une alerte vous précisera le champ à compléter/corriger.

3) SUIVRE SON PROJET

Rendez-vous sur votre espace Démarches- simplifiées.fr pour suivre l'avancée de votre dossier

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-aap-snee>



Le suivi de l'avancement de votre dossier et les éventuels échanges avec l'instructeur s'effectuent directement sur la plateforme démarches-simplifiées.fr

Des notifications vous seront adressées par mail à chaque étape du parcours de votre dossier. Vous trouverez ci-dessous des exemples de notification qui vous parviendront par mail et feront le lien le cas échéant avec la plateforme.

Exemples de notification :

● INSCRIPTION

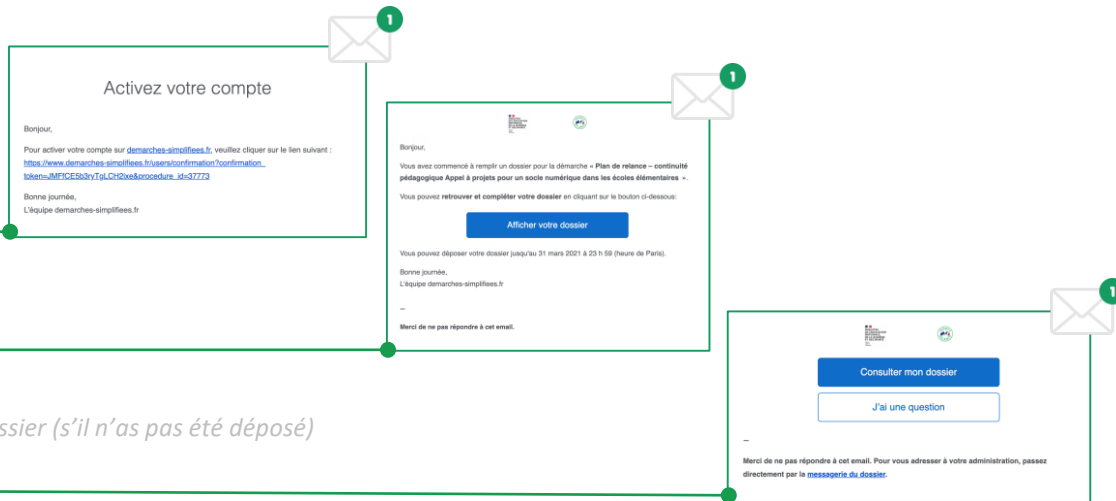
Mail d'activation du compte

● ENREGISTREMENT BROUILLON

Mail de notification pour l'enregistrement en brouillon du dossier (s'il n'as pas été déposé)

● DÉPÔT DU DOSSIER

Mail de confirmation du dépôt du dossier.



Nous vous remercions d’avoir suivi ce pas-à-pas : « Comment Déposer un dossier de candidature ? » et espérons avoir pu répondre à vos attentes.

Nous vous rappelons que les services de votre académie se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l’ensemble des démarches liées à votre dossier.

Par ailleurs, vous pouvez accéder à tout moment à l’ensemble de la documentation dédiée à cet appel à projets via le lien suivant: <https://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341>